



Les produits anti-puces : efficacité mais surtout sécurité!

Récemment à l'émission J.E., nous avons vu le cas d'une dame qui avait appliqué un produit anti-puces acheté en grande surface à un de ses chats. Malheureusement, ce dernier a très mal réagi à l'administration du produit et en est décédé. Les intoxications fatales induites par les produits anti-puces sont toujours déplorables et il est justifié de se demander : **si le client avait connu les risques inhérents à ces produits, les aurait-il quand même appliqués?**

Au Canada entre 2007 et 2009, il semblerait que le gouvernement a recensé environ 450 incidents reliés à l'administration d'un produit anti-puces ou anti-tiques. Les effets indésirables sont variables, allant d'une simple irritation cutanée à des troubles digestifs, neurologiques ou même la mort. Le plus triste dans tout cela est que ce chiffre ne représente que les cas déclarés....

Sachez bien que les produits vendus en grande surface et en animalerie sont des insecticides et non des médicaments. Au Québec, seuls les vétérinaires ont le pouvoir de vous prescrire un médicament à action anti-parasitaire. Comme ces derniers ont une responsabilité professionnelle à préserver, ils devront préalablement examiner votre animal afin de s'assurer que le médicament prescrit est sécuritaire et ajusté au poids de votre animal. Lorsque vous achetez un produit en clinique vétérinaire, vous vous assurez également d'un suivi individuel et d'une expertise en santé animale. En grande surface, vous serez livré à vous-même ou à l'expérience du commis présent. Les chats sont de petits êtres fragiles, au métabolisme différent des chiens et bien souvent les doses recommandées sur l'emballage sont imprécises et trop larges. Et de plus, si l'animal souffre d'embonpoint, est gestant, allaitant ou chaton, la dose recommandée devient plus compliquée à déterminer. Entre qui voulez-vous laisser la vie de votre animal?

La perméthrine est une molécule très nocive pour les chats. Selon la constitution du produit administré, d'autres molécules rajoutées telles que les **organo-phosphates** et les **carbammates** pourraient amplifier les effets toxiques. Ces produits sont faits pour rester à la surface de la peau. Cependant, une absorption interne est à prévoir et surtout si l'animal se lèche! Il devient alors très difficile «d'enlever» ce produit de l'animal si une réaction adverse se développe. Ils créeront alors une intoxication sévère. Lorsqu'un chat nous est amené dans cet état, nous devons d'abord le baigner pour enlever tous les résidus sur son poil et ensuite lui offrir les meilleurs soins de support possibles pour l'aider à éliminer rapidement ce produit. Mais quelquefois, les efforts restent vains surtout si la surdose est dramatique....

Avec le printemps qui cogne à nos portes, soyez avertis de prendre la meilleure décision possible quant au choix des produits anti-puces que vous appliquerez sur votre chat. N'hésitez pas à nous demander conseil. Un plan personnalisé vous sera proposé pour protéger en toute sécurité votre minou cet été.

Dr^e Valérie Desjardins
Hôpital vétérinaire Prévost

Not'journal

Rapport de l'année

BENOIT GUÉRIN

L'année 2012 a été une bonne année. Nous avons pu compter sur l'apport de jeunes stagiaires et employés d'été, recrutés dans les cégeps et les universités, jeunes qui ont su marquer le journal par la qualité de leur travail et de leur implication communautaire. Ce sont eux qui seront notre relève, et je peux vous assurer que la qualité et la maturité de ces jeunes fera qu'ils sauront se tailler une place de choix dans nos médias.

Au plan financier l'année 2012 a été bonne malgré que certains annonceurs ont restreint leur budget de publicité et que la concurrence avec les grands groupes de presse qui coupent leur prix n'a pas toujours été facile. Mais avec la collaboration de tous et une stabilité des ventes de publicité nous avons fini l'année avec un surplus, surplus que nous utiliserons principalement pour augmenter les sommes que nous allouons à nos collaborateurs (graphistes, coordonnateur, journaliste à temps partiel) qui n'avait pas été revu depuis 2005. Nous devons aussi dans un avenir rapproché réinvestir dans nos équipements informatiques.

Nos journalistes bénévoles ont su, mois après mois, nous communiquer la nouvelle locale. Leur provenance et leur représentativité du milieu (âge, provenance, intérêts implications communautaires) font en sorte de donner une couleur particulière au *Journal des citoyens*. Sans tous ces collaborateurs, il serait difficile de vous livrer la même qualité tous les mois, et ce, à votre porte ou dans votre boîte postale.

Je m'en voudrais de ne pas souligner ici le travail, depuis plus de 10 ans, de notre représentante publicitaire, Fernande Gauthier, qui nous quitte cette année. Fernande a assuré pendant toute cette période, des revenus publicitaires qui ont permis à notre organisme communautaire de vous livrer un journal de qualité, mois après mois, et a permis à nos bénévoles de se concentrer sur la nouvelle plutôt que sur la survie de leur organisme. Un grand merci, Fernande, et nous te souhaitons tous une retraite bien remplie. Pour la remplacer, je souhaite la bienvenue à Lise Pinard, qui prendra complètement la relève d'ici quelques mois.

Nous sommes heureux de collaborer avec les municipalités de notre territoire pour la diffusion de l'information municipale et espérons que cette collaboration ira en s'amplifiant. Nous comptons proposer de nouvelles façons de remplir notre mandat de diffusion de l'information aux municipalités et aux organismes du milieu, dans un seul but, permettre à nos concitoyens d'être mieux informés, et ce, dans le respect de notre mandat.

Finalement, un défi à court ou moyen terme sera de développer notre présence sur le web. Déjà notre parution mensuelle est disponible sur le net et un «blog» a été mis sur pied pour Prévost afin de permettre les commentaires et la circulation d'information nouvelle entre les éditions mensuelles. Il nous faudra consolider et développer ces services si on veut que notre présence dans le cyber espace soit efficace et utile. Le ministère des Communications serait à dévelop-

per une plateforme de diffusion d'informations régionales ce qui devrait nous demander de produire et diffuser de plus en plus d'informations sur le web en complément à notre édition papier.

Que vous soyez lecteur, collaborateur, annonceur, peu importe votre lien avec le Journal, je tiens à vous remercier en mon nom et au nom des administrateurs et du personnel pour votre fidélité depuis maintenant plus de 12 ans maintenant.



1331, Victor, Prévost - Tél : 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca



Bénévoles

Nous avons besoin de bénévoles pour notre friperie. Vous agirez comme vendeuse et caissière. Une formation vous sera donnée sur place. Si vous avez quelques heures à donner, n'hésitez pas et communiquez avec Carole Bédard, coordonnatrice, au 450-224-2507. Une atmosphère conviviale vous y attend.

pas et communiquez avec Carole Bédard, coordonnatrice, au 450-224-2507. Une atmosphère conviviale vous y attend.

Impôts

Nous offrons à notre clientèle démunie un service de rapport d'impôt, fait par un professionnel, vous pouvez vous présenter sur place avec tous vos documents ou me téléphoner pour prendre rendez-vous: Carole Bédard, 450-224-2507.

Vive le printemps

Vous commencez votre ménage du printemps, ne nous oubliez pas et venez nous porter vos objets usagés pendant nos heures d'ouverture, lundi au vendredi, de 9 h à 16 h. Nous faisons aussi la collecte de gros meubles aux deux semaines, alors n'hésitez pas et appelez-nous, il nous fera plaisir de vous en débarrasser.

Carole Bédard, coordonnatrice



À inscrire à votre agenda - conférence à venir

Le mardi 9 avril prochain, à 13 h 30, à la gare de Prévost, M^e Sophie Lapierre, notaire et M^e

Amélie Lemay, notaire, feront une conférence sur l'importance de faire son testament et son mandat en cas d'inaptitude, et sur les conséquences juridiques de l'absence de ces documents. Elles se feront également un plaisir de répondre à vos questions. *On vous y attend en grand nombre. Et c'est gratuit...*

Vous avez besoin d'un service?

Que ce soit pour des menus travaux, de la peinture, de l'entretien extérieur, entretien ménager, surveillance de maison durant une absence prolongée, soins personnels, communiquez avec nous. Nous pouvons peut-être vous aider. Sinon, nous vous dirigerons vers les bonnes personnes et/ou les bons endroits.

Bottin des ressources

Vous pouvez maintenant consulter le bottin des ressources sur notre site web www.maisontraideprevost.org

Consultez-le régulièrement, car il est constamment mis à jour.

Pour toutes informations sur les services offerts aux aînés prévostois, vous pouvez communiquer avec Michèle Desjardins, chargée de projet, au 450 224-2507.

SOMMAIRE

	page
Un projet intergénérationnel et créatif	3
Les échos du conseil de Prévost	8
Le défi de la Coop santé des Falaises	9
MRC des Pays-d'en-Haut, conseil de mars	10
Les échos du conseil de Sainte-Anne-des-Lacs	14
Point de vue - journalisme à la pige	23
En bref	25
Les échos du conseil de Piedmont	26
Commission de vérité et réconciliation	28
Diffusion Amal'Gamme	31
Remise des médailles du jubilé de la Reine	32
Exposition solo de Lucie Bertrand	34



www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information général et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :

Benoît Guérin
buguerin@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Benoît Guérin, président, Yvan Gladu, Gilbert Tousignant, Rodolphe Girard, Normand Lamarche, Odette Morin, Louise Guertin, Georges Carlevaris, Stéphane Parent, Yvon Blondin, Lyndre Babin et Lyne Gariépy

Révision des textes :

Normand Lamarche, Benoît Guérin, Yvan Gladu, Gleason Théberge et Louise Guertin

Journalistes :

Louise Guertin
louiseguertin@journaldescitoyens.ca

Journalistes stagiaires :

Isabelle Neveu et Charlie Bourdeau, étudiantes au cégep de Saint-Jérôme au profil Journalisme et communications

Forum : vieprevost.blogspot.com

Direction artistique : Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca

Infographie : Carole Bouchard et Daniel Bossis

Représentantes publicitaires:

Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Fernande Gauthier, tél. : 450 224-1651

Imprimeur : Hebdo Litho

Tirage certifié : 10 400 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :



« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert